

Petites subventions Rapport final d'achèvement et d'impact

Instructions : Le CEPF demande à chaque bénéficiaire de rendre compte des résultats et des impacts de son projet à la fin de sa subvention. Pour surveiller les indicateurs globaux du CEPF, le CEPF regroupera les données que vous soumettez avec celles des autres bénéficiaires, afin de déterminer l'impact global de l'investissement du CEPF. Les résultats agrégés de tous les bénéficiaires seront présentés dans notre rapport d'impact annuel et dans d'autres documents de communication. Votre rapport final d'achèvement et d'impact sera publié sur le site Web du CEPF.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Veillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions énumérées ci-dessous.

Nom légal de l'organisation : Association Tunisienne de la Vie Sauvage

Titre du projet : Conservation de la Biodiversité dulcicole d'Oued Maden à travers une cogestion locale II

Numéro de subvention : CEPF-113771

Date d'achèvement du présent rapport : 31 octobre 2023

Hotspot du CEPF : Mediterranean hotspot

Orientation stratégique : 2 ; Support the sustainable management of water catchments through integrated approaches for the conservation of threatened freshwater biodiversity

Montant de la subvention : USD 17,467.24

Dates du projet : 01 décembre 2022 – 31 octobre 2023

PARTIE I : Vue d'ensemble

1. Partenaires de mise en œuvre de ce projet (énumérez chaque partenaire et expliquez comment il a été impliqué dans le projet)

- **Direction Générale des Forêts de Béja et Nefza (DGF):**
 - Autorisation d'accès aux forêts de Nefza et d'hébergement à la réserve naturelle de Khroufa jusqu'à fin du projet ce qui a facilité les missions avec les autorités locales et nationales.
 - Participer aux cérémonies d'ouverture et de clôture et contribuer aux ateliers de rédaction du plan d'action et de levée des fonds. Ce sont des opportunités d'échange pour les visions et les perspectives pour la gestion durable des ressources naturelles de la zone.
- **Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques:** Contribution à la mise en œuvre du guide par la facilitation d'accès aux données reliées aux ressources hydriques de la région.
- **Unité de Vulgarisation Territoriale à Nefza (CTV):** 3 membres du CTV Nefza ont contribué à la mise en œuvre du guide et son partage avec 2 agriculteurs de la zone.
- **Groupements de Développement Agricole (GDA):** 3 membres du GDA (GDA Ouechteta, GDA Ouled Gacem et GDA Nefza) ont contribué à la préparation du guide et ont facilité son partage avec 3 agriculteurs de la région par l'équipe du projet.
- **Association Poney Mogods pour le Tourisme (APMT):** Organisation de deux journées dédiées à la sensibilisation (activités et jeux) sur l'importance de la biodiversité de la région de Nefza lors de leur événement annuel "Shitana". Cet événement a touché environ une centaine de personnes dont la majorité sont des enfants et des jeunes.

2. Résumez les résultats globaux de votre projet

Lors de la première phase du projet COBIOM (2020-2022), les pressions anthropiques exercées (agriculture et pêche), menacent la biodiversité de la zone humide. De ce fait, ce projet a été lancé pour développer des activités alternatives pour la population locale afin de réduire les impacts négatifs exercés sur les ressources naturelles de la région et de suivre, par conséquent, la population d'une libellule endémique, classée vulnérable et menacée par ces pressions (*Gomphus lucasii*).

Durant la période du projet, allant du 01 décembre 2022 au 31 octobre 2023, un diagnostic et une analyse de la situation de l'agriculture de la zone ont été élaborés et ont donné comme résultat un guide illustrant des activités alternatives écologiques et économiques ainsi que des vidéos explicatives. Tous ces supports ont été partagés avec les parties prenantes concernées (CTV et GDA) ainsi que 4 agriculteurs locaux. Afin de valoriser la diversité biologique de la zone humide et l'importance de sa conservation, deux ateliers de formation ont été menés en faveur de 13 représentants des parties prenantes (Groupe Local d'Appui à la Gestion) sous le titre de "Participer à la conservation de la biodiversité du KBA Oued Maden". Les formations ont porté sur l'élaboration collective d'un draft de plan d'action pour la conservation du *Gomphus lucasii* et la conception d'un projet pour atténuer l'impact des incendies de 2023. Ces activités mentionnées n'étaient pas seulement des formations pour la communauté locale, mais elles ont également constitué de grandes opportunités pour échanger collectivement et partager leur vision des défis auxquels la région est confrontée.

Sur le volet scientifique, un total de 271 espèces ont été recensés lors des missions de terrain (Avril-Septembre 2023) :

- 32 espèces de plantes ont été ajoutées à la liste des espèces de la zone réalisée lors de la première phase du projet (2020-2022) : *Hyacinthoides lingulata*, *Ophrys apifera*, *Cyperus longus*, *Scirpoides holoschoenus*, *Schoenoplectus sp.*, *Juncus inflexus*, ; *Juncus effusus*, *Briza minor*, *Sparganium erectum*, *Gastridium ventricosum*, *Briza maxima*, *Filago asterisciflora*, *Borago officinalis*, *Silene laeta*, *Persicaria salicifolia*, *Rumex crispus*, *Medicago arborea*, *Galium elongatum*, *Kickxia dentata*, *Scrophularia peregrina*, *Hypericum afrum*, *Salix triandra*, *Salix pedicellata*, *Samolus valerandi*, *Ruta chalepensis*, *Urtica dioica*, *Campanula alata*, *Scabiosa atropurpurea*, *Linum bienne*, *Linum strictum*, *Lythrum salicaria*, *Equisetum ramosissimum*
- 16 espèces d'insectes nouvelles pour la liste des espèces de la zone réalisée lors de la première phase du projet (2020-2022) dont certaines ont un intérêt écologique et patrimonial: *Myriochile melancholica*, *Gymnopleurus sturmii*, *Julodis onopordi onopordi*, *Prinobius myardi myardi*, *Hadroplontus trimaculatus*, *Hoplia africana africana*, *Oenas afer*, *Stenolophus teutonius*, *Eumodicogryllus bordigalensis bordigalensis*, *Grammodes bifasciata*, *Empusa pennata*, *Truxalis nasuta*, *Myathropa florea*, *Enoplops bos*, *Calocoris nemoralis* et *Bacillus rossius tripolitanus*.
- 14 espèces endémiques:
 - 6 espèces endémiques au Maghreb: Mammifère: *Atelerix algirus*, Amphibien: *Sclerophrys mauritanica*, Insectes: *Ceriagrion tenellum*, *Platycnemis subdilatata*, *Thymelicus hamza*, *Hoplia africana*
 - 1 espèce de plante endémique à la Méditerranée : *Allium roseum odoratissimum*
 - 5 espèces tuniso-algériennes: Le lézard *Timon pater*, la libellule *Gomphus lucasii*, et 3 plantes: *Campanula alata*, *Hypericum afrum*, *Kickxia dentata*
 - 1 espèce tuniso-libyenne: Criquet *Pamphagus tunetanus*.
 - 1 espèce de phasme endémique à la Tunisie, Algérie et Libye : *Bacillus rossius tripolitanus*
- 17 espèces menacées:
 - 3 espèces sont "En danger" (EN) à l'échelle nationale : Oiseaux : *Ardea cinerea*, *Egretta garzetta* et *Accipiter nisus*

- 3 espèces sont "Vulnérables" (VU) à l'échelle mondial: Oiseaux: *Streptopelia turtur*, Plante: *Ophrys tenthredinifera* et insecte: *Gomphus lucasii*
 - 4 espèces sont "Vulnérables" (VU) à l'échelle nationale : Oiseaux : *Alcedo atthis*, *Hieraaetus pennatus*, *Nycticorax nycticorax* et *Charadrius alexandrinus*.
 - 3 espèces sont "Quasi-menacée" (NT) à l'échelle méditerranéenne : 2 insectes: *Gymnopleurus sturmii* et *Thorectes marginatus* et une plante: *Hypericum afrum*
 - 4 espèces sont "Quasi-menacée" (NT) à l'échelle nationale : Oiseaux : *Buteo rufinus*, *Circus aeruginosus*, *Lanius meridionalis* & *Gallinula chloropus*.
- 2 espèces introduites de plante: *Acacia karoo* et *Eucalyptus globulus*

Ces données, ainsi que celles collectées durant la première phase du projet représentent un intérêt crucial pour l'amélioration des connaissances et de la gestion de la KBA d'Oued Maden et peuvent être utiles pour les organismes nationaux et internationaux, les scientifiques et tous autres citoyens. Pour cela, une plateforme de diffusion des connaissances pilote" intitulée "Natura'dex" a été lancée, dans le cadre de ce projet, pour faciliter l'accès à l'information scientifique.

Tous les résultats mentionnés, ci dessus, sont détaillés et communiqués à travers les livrables suivants:

- a. Rapport scientifique
- b. Draft d'un plan d'action pour la conservation du Gomphe d'Algérie *Gomphus lucasii*
- c. Guide pour des solutions alternatives pour la bonne gestion des ressources hydriques
- d. Vidéos plus explicatives pour le guide
- e. Site Natura'dex pour une base de données scientifique numérique (Naturadex.atvs.tn)

Chaque projet a sans doute ses bénéfices relationnels. Ce projet était une opportunité pour l'ATVS pour renforcer son réseau à l'échelle locale, nationale et régionale. Le succès de l'intégration avec la communauté locale et les autorités nationales s'est traduit par des invitations à différents événements locaux et nationaux, non seulement liés à la conservation de la nature, mais aussi au développement durable de la région.

3. Décrivez brièvement les progrès réels vers chaque impact prévu à long et à court terme (comme indiqué dans la proposition approuvée).

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à long terme - 3+ ans (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Contribution to improve knowledge and conservation of freshwater biodiversity in Tunisia	<p>Au-delà de ce projet, trois supports numériques seront toujours accessibles à tous et mis à jour: Rapport scientifique des différents taxons des sites d'étude, un draft de plan d'action pour la conservation du Gomphe d'Algérie et une base de données web à accès libre "Naturadex".</p> <p>Le plateforme Naturadex demeure un programme indépendant qui centralise toutes données sur la biodiversité en Tunisie.</p> <p>L'élaboration du plan d'action a permis d'identifier une volonté participative qui facilitera l'implantation de certaines mesures citées dans le plan d'action (Annexe 2) telles que les ateliers de formation et de sensibilisation auprès de la population locale (écoliers, agriculteurs, associations, etc).</p>

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
By the end of the project the knowledge on the <i>Gomphus lucasil</i> , endemic and VU odonata will be enhanced and its conservation plan in Maden River KBA will be prepared.	<p>Durant les missions d'étude, l'équipe du projet, formée de 10 personnes, a pu acquérir une formation scientifique en termes de collecte et d'identification des différents taxons rencontrés dans la zone d'étude et en termes de rédaction de rapport scientifiques.</p> <p>Le statut du gomphe d'Algérie a été élevé d'une espèce relativement peu connue à Nefza à une espèce désormais reconnue pour son importance écologique pour l'agriculture en tant qu'une espèce prédatrice d'autres insectes et pour la zone humide en tant qu'une espèce bioindicatrice de la qualité de l'eau.</p> <p>Ces informations ont été partagées avec 15 représentants des parties prenantes (GDA, CTV, DGF, population locale) qui ont participé à la mise en œuvre des mesures de conservation du draft du plan d'action:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etudes scientifiques de Suivi de la population du Gomphe 'Gomphus lucasii' • Mesures visant à protéger l'habitat contre les menaces • Mesures visant la sensibilisation et la prise de conscience sur l'importance de la faune odonatologique
By the end of the project suitable eco-friendly alternative activities will be identified for the local population, to reduce the negative impacts exerted on the natural resources of the area, particularly in connection with water resources management in 'Maden River' Catchment Management Zone.	<p>Des enquêtes ont été réalisées auprès de 20 agriculteurs et 4 parties prenantes (CRDA, GDA, CTV, Direction des barrages) pour l'analyse des problèmes liés à l'agriculture de la région de Nefza qui résulte à l'élaboration d'un guide illustratif de solutions alternatives ou recommandations pour la bonne gestion des ressources hydriques de la zone:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recommandations sur le plan technique • Recommandations sur le plan institutionnel et législatif <p>Ce guide a été mis en valeur à travers 3 vidéos partagées avec 17 représentants des parties prenantes et diffusées sur la page Facebook officielle de l'association (2 231 couvertures).</p>

By the end of the project ATVS will benefits from Improved Fundraising Plan	7 membres de l'équipe directionnelle de l'association ont pu préparer des projets prioritaires pour l'association en suivant les instructions et l'accompagnement du BirdLife. 3 projets ont été développés selon les thèmes prioritaires suivant : <ul style="list-style-type: none"> • 1. IT Development System_Natura'dex: soumis pour le fond PIM particulièrement pour la valorisation des informations sur la biodiversité des îles tunisiennes en premier lieu. • 2.Southern Tunisia_Dghoumes National Park: en cours de rédaction et recherche de fonds • 3.Marine Ecosystem_Eastern Coast Tunisia: en cours de soumission pour le Rufford Fund.
By the end of the project a Web-accessible solution to facilitate data and knowledge sharing for ATVS members and for the public will be published.	8 mois ont permis de centraliser les données scientifiques liées à la biodiversité de la région de Nefza afin de lancer une base de données simple et facile à utiliser: http://naturadex.atvs.tn/

4. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

- Difficulté de l'élaboration d'un plan d'action et d'une stratégie à cause d'un manque de ressources humaines et d'engagement de l'équipe.
- Développement d'un nouveau projet indépendant "Naturadex"
- Soumission d'un projet "Conservation des Zones clés pour la Biodiversité de Oued Maden, Garâat Sejnane et les tourbières de Dar Fatma" en partenariat avec WWF-North Africa pour le fond DIMFE

PARTIE II : Produits du projet et produits livrables

5. Énumérez chaque produit/produit livrable comme indiqué dans votre proposition approuvée et décrivez les résultats pour chacun d'eux :

#	Description du livrable	Mise à jour des livrables
1.1	A scientific report describing the reproduction area and the distribution area of 'Gomphus lucasii' in Maden River KBA will be shared with project stakeholders.	<i>Gomphus lucasii</i> (mâle et femelle) a été localisé dans deux stations du site d'étude dont un site nouveau pour la présence de l'espèce avec une très faible occurrence (annexe 2). Outre, la liste des espèces inventoriées englobe 32 nouvelles espèces de plantes pour le site dont 3 espèces endémiques algéro-tunisiennes et 16 nouvelles espèces d'insectes pour le site dont une espèce endémique au Maghreb (annexe 1). Le rapport scientifique a été rédigé par 3 experts (2 entomologistes et une botaniste) qui ont été impliqués durant les 8 missions de terrain du mois d'avril jusqu'en juillet.
1.2	A draft of a conservation action plan of 'Gomphus lucasii' in Maden River KBA will be shared with project stakeholders.	Mise en place d'un protocole de suivi en se basant sur le manuel des procédures de suivi de la biodiversité élaboré lors de la première phase du projet et les recherches bibliographiques. Rédaction participative du plan d'action dans le cadre de la formation "Participer à la conservation de la biodiversité du KBA Oued Maden" en faveurs de 14 représentants des parties prenantes (Annexe 2).
2.1	A guide of eco-friendly alternative activities and 3 video communication tools, will be shared with local stakeholders.	Suite aux problèmes techniques locaux liés à l'eau, l'implémentation et la diffusion du guide "Guide des activités alternatives pour la bonne gestion des ressources hydriques à la région de Nefza" n'a été possible qu'auprès de 5 agriculteurs locaux, 3 responsables de la CTV et 5 responsables de la GDA. Ce guide a été illustré par 3 vidéos partagées sur les réseaux sociaux (couverture de 2K) (Annexe 3 et 4). Trailer: https://fb.watch/oKP9-sPtp2/ Vidéo 1: https://fb.watch/oKP99aMKu0/

		Vidéo 2 : https://fb.watch/oKP7Y1kXyu/
2.2	By the end of the project, 10 trainers (with respect of gender equality) from local stakeholders (authorities and CSO) will have capacity building training and gain appropriate skills to train local population on Raising environmental awareness highlighting the conservation value of Maden River KBA and encouraging alternative sustainable practices linked to water resources management with the help of an eco friendly alternative activities guide	Trois ateliers de formation ont été menés en faveur de 15 hommes et 4 femmes de la DGF, CTV, GDA et la population locale sous le titre de "Participer à la conservation de la biodiversité du KBA Oued Maden" (annexe 5): <ul style="list-style-type: none"> • Atelier 1: Elaboration collective d'un draft de plan d'action pour la conservation du <i>Gomphus lucasii</i>. Une formation basée sur l'identification des menaces de la biodiversité dans la zone, le partage du guide comme une solution appliqué à l'agriculture et l'identification des acteurs impliqués. • Atelier 2: Formation de levée des fonds: Conception d'un projet pour atténuer l'impact des incendies de 2023 • Atelier 3: Formation en communication: Comment exploiter les ressources visuelles et digitales pour la sensibilisation Il sera essentiel de fournir un encadrement et un suivi aux parties prenantes afin d'assurer la formation adéquate des guides.
3.1	ATVS will benefits from an improved fundraising plan	Un accompagnement a été fait par Mme. Maaïke Manten pour l'orientation de l'équipe directrice de l'ATVS à la préparation (rédaction et recherche des fonds) des projets prioritaires pour l'association (3 thématiques).
4.1	A Web application solution to facilitate data and knowledge sharing will be shared with ATVS members and the public.	L'application web Naturadex est toujours mise à jour par rapport à toutes les données collectées à Nefza et les zones humides en Tunisie d'une façon générale. Diffusée sur les réseaux sociaux, l'application a atteint une couverture de 10.2K.

6. Veuillez décrire et soumettre tous les outils, produits ou méthodologies qui ont résulté de ce projet ou qui ont contribué aux résultats.

- **Annexe 1** : Rapport scientifique sur l'amélioration des connaissances de la biodiversité de la KBA d'Oued Maden:
- **Annexe 2** : Draft de plan d'action de conservation et de protection du Gomphe d'Algérie 'Gomphus lucasii' préparé avec les parties prenantes du projet.
- **Annexe 3** : Guide sur les activités alternatives pour la bonne gestion des ressources hydriques de la région
- **Annexe 4** : Vidéos sur les activités alternatives pour la bonne gestion des ressources hydriques de la région
- Plateforme pilote de diffusion des connaissances "Natura'dex": Naturadex.atvs.tn

PARTIE III : Enseignements, durabilité, sauvegardes et financement

Les leçons apprises

7. Décrivez les leçons apprises pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que celles liées au développement organisationnel et au renforcement des capacités.

- La première phase du projet COBIOM a été couronnée de succès pas seulement à l'échelle scientifique mais en termes de développement relationnel. Ce réseautage a facilité l'implémentation de la deuxième phase du projet et ces bonnes relations ont été conservées lors du COBIOM II.
- Le manque d'engagement des parties prenantes, lors des réunions mises en place en début du projet, a influencé négativement le nombre d'agriculteurs potentiellement bénéficiaires du guide.
- L'instabilité climatique imprévue, lors des missions de terrain, a causé un changement du calendrier du travail (des nuitées supplémentaires sur le terrain).
- Les problèmes logistiques et financiers imprévus ont causé une paralysie des activités et par la suite un décalage du calendrier

- Le projet aurait pu être plus marquant si la durée avait été plus de 10 mois. L'implémentation et la diffusion du guide élaboré pour améliorer la gestion de l'exploitation des ressources hydriques auprès des agriculteurs locaux a pris du temps, due aux problèmes techniques locaux liés à l'eau (plus prioritaires à résoudre).
- La préparation d'une stratégie de levée de fonds pour l'association nécessite plus de travail pour la mise en œuvre.
- Les solutions IT (application web) nécessitent toujours une veille technologique régulière pour une meilleure optimisation.

■

Durabilité / Reproduction

8. Résumez les succès ou les difficultés rencontrés pour assurer la pérennité ou la reproductibilité du projet, y compris toute activité non planifiée susceptible d'accroître la durabilité ou la reproductibilité.

Ce projet était une opportunité pour l'ATVS afin de renforcer son réseau à l'échelle locale, nationale et régionale (communauté locale, autorités régionales, ONG nationales). Le projet a également permis de mettre en place l'un des objectifs principaux de l'association, qu'est la diffusion des connaissances sur la biodiversité en Tunisie, qui a été entamé à travers ce projet. Aujourd'hui des promesses de financement pour des filiales de cette plateforme pilote ont été assurées.

Malheureusement, les problèmes financiers persistent encore, avec un absence d'un fonds de roulement, les missions restent bloquées en cas d'absence ou de retard de financement externes.

Garanties

9. S'il n'est pas répertorié comme un livrable distinct et décrit ci-dessus, résumez la mise en œuvre de toute action requise liée aux sauvegardes sociales ou environnementales que votre projet a pu déclencher.

Tous les partenaires du projet (CRDA, DGF Béja et Nefza, CTV Nefza, GDA Nefza, Direction générale des barrages, Association locale APMT) et la population locale de Nefza ont été informés du déroulement de la deuxième phase du projet.

Financement supplémentaire

10. Fournissez les détails de tout financement supplémentaire que vous avez obtenu pour soutenir ce projet.

- a. Financement supplémentaire total (US\$)

Rien à ajouter

- b. Type de financement

Veuillez fournir une ventilation du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source.

Donateur	Type de financement	Montant
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Commentaires/Recommandations supplémentaires

Pas de financement supplémentaire pour ce projet.

11. Utilisez cet espace pour fournir tout autre commentaire ou recommandation en relation avec votre projet ou le CEPF.

Rien à ajouter

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Contribution aux indicateurs du portefeuille

12. Afin de mesurer les résultats de la stratégie d'investissement du CEPF au niveau des hotspots, le CEPF utilise un ensemble d'indicateurs de portefeuille qui sont

présentés dans

le profil d'écosystème de chaque hotspot. Veuillez les énumérer ci-dessous et rendre compte de la ou des contributions du projet à ces indicateurs.

Indicateur	Contribution numérique réelle	Contribution réelle Description
4.6. Number of KBAs for which information on plants is improved	1	Un total de 32 espèces de plantes a été ajoutées à la liste des espèces de la KBA Oued Maden résultante de la première phase du projet dont 1 espèce de plante classée NT " <i>Hypericum afrum</i> "
2.4. Number of Freshwater KBAs in priority CMZ with improved information on biodiversity, shared with stakeholders	1	<p>Un total de 32 espèces de plantes et 16 espèces d'insectes nouvelles ont été ajoutées à la liste des espèces de la zone réalisée lors de la première phase du projet dans le CMZs_Med_WM: El Kala - Les Tourbieres de Dar Fatma transboundary site dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -14 espèces endémiques au Maghreb et à la Méditerranée -17 espèces menacées à l'échelle nationale, méditerranéenne et mondiale. <p><i>Les informations ont été partagé avec nos partenaires gouvernementaux et associatifs :</i></p> <p><i>Direction régionale de Forêt</i> <i>Direction de l'environnement du Nord-Ouest</i> <i>Groupement de Développement Agricole de Ouichtata.</i></p> <p><i>Les résultat ont été partagé aussi lors de la formation des gestionnaire de la réserve de Jbal khroufa et les gestionnaires du barrage de sid elBarrak.</i></p>

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veuillez rendre compte de tous les indicateurs mondiaux qui se rapportent à votre projet.

13. Avantages pour les particuliers

13a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Indiquez le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié d'une formation structurée grâce à votre projet, comme la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture, l'agriculture, les enquêtes biologiques ou la conduite d'une patrouille.

# Nombre d'hommes recevant une formation structurée *	# Nombre de femmes recevant une formation structurée *	Sujet(s) de la formation
15	4	Comment contribuer à la conservation de la biodiversité de la zone humide d'Oued Maden: Elaboration d'un plan d'action et Conception d'un projet pour un financement externe

**Veuillez ne pas compter la même personne plus d'une fois. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture, et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée doit être de 5.*

13b. Nombre d'hommes et de femmes recevant des prestations en espèces.

Indiquez le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié d'une augmentation de leurs revenus ou d'avantages en espèces (monétaires) grâce à votre projet, dans le cadre d'activités telles que le tourisme, la production artisanale, l'augmentation de la production agricole, l'augmentation de la production halieutique, la récolte de plantes médicinales ou le paiement pour la conduite de patrouilles.

# Nombre d'hommes recevant des prestations en espèces*	# Nombre de femmes recevant des prestations en espèces	Description des avantages
1	2	Production artisanale en fromagerie et produits de terroir.

**Veuillez ne pas compter la même personne plus d'une fois. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des prestations en espèces grâce au tourisme, et que 3 d'entre eux ont également reçu de*

prestations en espèces en raison de l'augmentation des revenus due à l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant reçu des prestations en espèces doit être de 5.

14. Zones protégées

Nombre d'hectares de zones protégées créées et/ou étendues

Indiquez le nombre d'hectares de zones protégées qui ont été créées ou étendues grâce à votre projet. Les zones protégées peuvent inclure des réserves privées ou communautaires, des parcs municipaux ou provinciaux, ou d'autres désignations où la conservation de la biodiversité est un objectif de gestion officiel.

Nom de l'AP*	Pays(s)	Original # Nombre d'hectares**	# Nombre d'hectares nouvellement protégés	Année de la déclaration légale/expansion	Longitude***	Latitude***
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

* Si possible, veuillez fournir un fichier de forme de la zone protégée au CEPF.

** Saisissez la taille totale originale, sans tenir compte des résultats de votre projet. Si la zone protégée n'existait pas avant votre projet, inscrivez zéro.

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier shapefile au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes dans l'hémisphère sud et les longitudes dans l'hémisphère ouest doivent être indiquées par un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude : -77.123456). Pour obtenir la latitude et la longitude de votre zone protégée, utilisez google map, faites un clic droit sur le centre de votre zone protégée, et sélectionnez "What's here ?", puis copiez la latitude et la longitude qui apparaissent dans la fenêtre popup.

15. Gestion des zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de zones clés pour la biodiversité (KBA) dont la gestion a été améliorée.

Nom de la KBA	Code de la ZAC à partir du profil de l'écosystème	# Nombre d'hectares améliorés *

** Ne comptez pas les mêmes hectares plus d'une fois. Par exemple, si 500 hectares ont été améliorés grâce à la mise en œuvre d'un régime de gestion des incendies la première année, et que 200 de ces mêmes 500 hectares ont été améliorés grâce à l'élimination des espèces envahissantes la deuxième année, le nombre total d'hectares dont la gestion a été améliorée sera de 500.*

- 32 espèces de plantes et 16 espèces d'insectes ont été ajoutés à la liste des espèces de la zone d'étude, ce qui élève le nombre total des espèces inventoriées sur le site d'étude de 1088 à 1136 espèces.
- 271 espèces recensées dont 48 nouvelles pour le site
- 14 espèces endémiques
- 7 espèces menacées
- 2 espèces de plantes introduites

16. Paysages de production

Nombre d'hectares de paysage de production avec une gestion renforcée de la biodiversité

Veillez indiquer le nombre d'hectares de paysages de production dont la gestion de la biodiversité a été renforcée grâce à votre projet. Un paysage de production est défini comme un paysage où se pratique l'agriculture commerciale, la sylviculture ou l'exploitation de produits naturels.

- Pour qu'une zone soit considérée comme ayant "renforcé la gestion de la biodiversité", elle peut bénéficier d'un large éventail d'interventions telles que la mise en œuvre de meilleures pratiques et de lignes directrices, l'introduction de systèmes d'incitation, la certification de sites/produits et l'introduction de réglementations en matière de récolte durable.
- Les zones protégées ne sont pas incluses dans cet indicateur, car leurs hectares sont comptabilisés ailleurs.
- Un paysage de production peut inclure une partie ou la totalité d'une ZAC non protégée.

Nom du paysage de production	# Nombre d'hectares avec une gestion renforcée**	Latitude***	Longitude***	Description de l'intervention
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-

** Si le paysage de production n'a pas de nom, fournir un bref nom descriptif pour le paysage.*

*** Ne pas compter les mêmes hectares plus d'une fois. Par exemple, si 500 hectares ont été renforcés grâce à la certification la première année, et que 200 de ces mêmes 500 hectares ont été renforcés en raison de nouvelles règles de récolte la deuxième année, le*

nombre total d'hectares renforcés à ce jour serait de 500.

**** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier shapefile au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes dans l'hémisphère sud et les longitudes dans l'hémisphère ouest doivent être indiquées par un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude : -77.123456). Pour obtenir la latitude et la longitude de votre paysage de production, utilisez googlemap, faites un clic droit sur le centre de votre paysage de production et sélectionnez "What's here ?", puis copiez la latitude et la longitude qui apparaissent dans la fenêtre contextuelle.*

17. Avantages pour les communautés

Le CEPF veut enregistrer les avantages non monétaires reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus parce que les avantages sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes de chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type d'avantages reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à votre projet. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

Veuillez fournir des informations sur toutes les communautés qui ont bénéficié du projet depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer d'un x)							Pays de la communauté	Type de prestation (marquer d'un x)								# Nombre de bénéficiaires		
	Petits propriétaires terriens	Économie de subsistance	Peuples indigènes/ethniques	Pastoralistes / peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autres *		Accès accru à l'eau potable	Sécurité alimentaire accrue	Accès à l'énergie	Accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Une résilience accrue au changement	Amélioration du régime foncier	Meilleure reconnaissance des services écosystémiques	Amélioration de la représentation et de la prise de décision dans les	Amélioration de l'accès aux services	# Nombre d'hommes et de garçons qui en bénéficient	# Nombre de femmes et de filles qui en bénéficient
	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

*Si vous avez coché "Autre" pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer

18. Politiques, lois et règlements

Faites un rapport sur les politiques, les lois et les règlements contenant des dispositions relatives à la conservation qui ont été promulgués ou modifiés, suite à votre projet. Les "politiques" sont des déclarations d'intention officiellement adoptées ou poursuivies par un gouvernement, y compris au niveau sectoriel ou sous-national. Les "lois et règlements" sont des règles ou des ordres officiels, prescrits par une autorité. Toute loi, règlement, décret ou ordonnance peut être inclus.

Rien à ajouter

18a. Nom, portée et thème de la politique, de la loi ou du règlement qui a été modifié ou adopté à la suite de votre projet.

Non.	Nom de la loi, de la politique ou du règlement	Portée (marquer d'un x)			Sujet(s) abordé(s) (marquer d'un x)															
		Local	National	International	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêche	Foresterie	Minerai et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Zones protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce des espèces	Autres*
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
...	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

* Si vous avez choisi "autre", veuillez donner une brève description des principaux sujets abordés par la politique, la loi ou le règlement.

18b. Pour chaque loi, politique ou règlement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées en fonction du numéro qui lui a été attribué.

Non.	Pays(s)	Date de promulgation/ modifié MM/DD/YYYY	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1	-	-	-	-
2	-	-	-	-
3	-	-	-	-

19. Pratiques respectueuses de la biodiversité

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques favorables à la biodiversité

Veillez énumérer les entreprises qui ont adopté des pratiques favorables à la biodiversité grâce à votre projet. Les entreprises peuvent prendre différentes formes, mais dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique favorable à la biodiversité est une pratique qui préserve ou utilise les ressources naturelles de manière durable.

Non.	Nom de la société	Description des pratiques favorables à la biodiversité adoptées pendant le projet	Pays où la pratique a été adoptée par l'entreprise
1	-	-	-
2	-	-	-
...	-	-	-

20. Réseaux et partenariats

Nombre de réseaux et/ou de partenariats créés et/ou renforcés

Faites état de tous les réseaux ou partenariats entre et parmi les groupes de la société civile et d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à votre projet. Les réseaux/partenariats doivent avoir un avantage durable au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables. Voici quelques exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durables, un réseau de journalistes environnementaux, un partenariat entre une ou plusieurs ONG et un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur les terres privées, ou un groupe de travail axé sur la conservation des reptiles.

N'indiquez pas les partenariats que vous avez formés avec d'autres pour mettre en œuvre ce projet, à moins que ces partenariats ne se poursuivent après la fin de votre projet.

Non.	Nom du réseau / partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il permis de créer ce réseau/partenariat ? O/N	Pays couverts	Objectif
1	ATVS-WWF Afrique du Nord	2023	Oui, Le projet a été soumis pour un financement-	Tunisie	Conservation des Zones clé pour la Biodiversité de Oued Maden, Garâat Sejenane et les tourbières de Dar Fatma

21. Mécanisme de financement durable

Dressez la liste des mécanismes de financement durable créés ou soutenus par votre projet. Les mécanismes de financement durable génèrent des fonds pour le long terme (généralement cinq ans ou plus). Ils comprennent, sans s'y limiter, les fonds fiduciaires pour la conservation, les échanges dette- nature, les systèmes de paiement pour les services écosystémiques (PSE) et d'autres systèmes de revenus, de droits ou de taxes qui génèrent des fonds à long terme pour la conservation. Pour être inclus, un mécanisme doit fournir des fonds pour la conservation.

21a. Détails sur le mécanisme

Non.	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme *	Date d'établissement *	Description***	Pays
1	-	-	-	-	-
2	-	-	-	-	-
3	-	-	-	-	-

*Veuillez fournir une description succincte de la mission du mécanisme.

**Veuillez indiquer la date à laquelle le mécanisme de financement durable a été officiellement créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, fournissez une meilleure estimation.

***Description, telle que fonds fiduciaire, dotation, système de PSE, système d'incitation, etc.

21b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré précédemment, veuillez fournir les informations demandées en fonction du numéro qui lui a été attribué.

NON.	Intervention du projet (marquer d'un x)			Le mécanisme a-t-il déboursé des fonds pour des projets de conservation ?
	Création d'un mécanisme	Soutien d'un mécanisme existant	Création et soutien d'un nouveau mécanisme	
1	-	-	-	-
2	-	-	-	-
3	-	-	-	-

22. Espèces de la liste rouge

Si le projet a inclus des interventions directes de conservation qui ont bénéficié à des espèces globalement menacées (CR, EN, VU), selon la liste rouge de l'UICN, ajoutez les espèces ci-dessous.

Parmi les exemples d'interventions, citons : la préparation ou la mise en œuvre d'un plan d'action de conservation, les programmes de reproduction en captivité, la protection de l'habitat des espèces, la surveillance des espèces, les patrouilles pour mettre fin au trafic d'espèces sauvages et l'élimination des espèces envahissantes.

Genre	Espèce	Nom commun (anglais)	Statut (VU, EN, CR ou éteint à l'état sauvage)	Intervention	Tendance de la population sur le site (en augmentation, en diminution, stable ou inconnue)
<i>Gomphus</i>	<i>lucasi</i>	Clubtail	VU	Préparation d'un plan d'action pour la conservation de l'espèce: Amélioration des connaissances dans le site, sensibilisation à sa conservation	Diminution

Partie V. Partage de l'information et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à mener des opérations transparentes et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les leçons apprises et les résultats. Les rapports finaux d'achèvement et d'impact sont disponibles sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin électronique et d'autres communications.

Fournissez les coordonnées de votre organisation (nom de l'organisation et adresse électronique générique) afin que les parties intéressées puissent demander de plus amples informations sur votre projet.

Nom de l'organisation : Association Tunisienne de la Vie Sauvage

Adresse électronique générique : cobiom.atvs@gmail.com